

2. Quel taux d'intérêt le gouvernement paie-t-il pour utiliser cet argent?

3. Quel montant en intérêts a été porté à l'actif du compte de pension de retraite des forces canadiennes au cours des années financières closes a) le 31 mars 1964, b) le 31 mars 1965, c) le 31 mars 1966, d) le 31 mars 1967?

4. Quelle somme totale avait-on puisée au compte de pension de retraite des forces canadiennes pour la verser au cours des années financières closes a) le 31 mars 1964, b) le 31 mars 1965, c) le 31 mars 1966, d) le 31 mars 1967?

L'hon. Léo Cadieux (ministre de la Défense nationale): 1. d) \$2,577,016,944.

3. d) \$91,732,917.

4. d) \$46,141,806.

Voir réponse à la question n° 2233, page 10701 du hansard en date du 5 décembre 1966, pour les autres réponses.

[Français]

DEMANDE DE DOCUMENTS

M. Albert Béchard (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, l'avis de motion pour production de documents n° 31 est acceptable par le gouvernement.

Je demande, monsieur l'Orateur, que les autres avis de motions soient réservés.

[Traduction]

LE CONTRAT SIGNÉ PAR DES OUVRIERS AGRICOLES VENUS DES ANTILLES

Demande n° 31—**M. Orlikow:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de la «Formule de contrat» signée par les ouvriers agricoles des Antilles amenés au Canada.

(La motion est adoptée.)

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

CHYPRE—LA SITUATION ACTUELLE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je voudrais adresser une question au premier ministre suppléant. A la suite des nouvelles très alarmantes qui nous parviennent depuis quelques heures de Chypre, peut-il nous dire ce qui s'y passe et quelles initiatives le gouvernement prend peut-être pour empêcher la situation de s'aggraver?

L'hon. Paul Martin (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, mon honorable ami n'ignore pas que des membres canadiens de la force des Nations Unies ont eu maille à partir avec un groupe de Chypriotes. Le commandant de la force et le commandant du contingent canadien ont protesté de même que le gouvernement lui-même.

Quant aux efforts en vue de résoudre le problème qui, comme je le disais hier au député de Winnipeg-Sud-Centre nous inquiète, le gouvernement canadien a pris

une initiative, de concert avec deux autres pays. Elle fait actuellement l'objet de pourparlers avec les gouvernements turc et grec. J'ai vu hier soir les ambassadeurs de Turquie et de Grèce. Notre ambassadeur à Athènes a eu depuis 24 heures, des entretiens avec le ministre des Affaires étrangères de Grèce. Notre ambassadeur à Ankara s'est également entretenu avec le ministre des Affaires étrangères de Turquie. De mon côté, je me suis également mis en communication avec ce dernier. Notre ambassadeur aux Nations Unies a reçu instruction de discuter la question avec le secrétaire général; quant aux mesures que nous avons prises, elles aideront grandement, je pense, si elles sont jugées acceptables, à stabiliser la situation.

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, songe-t-on à prendre des mesures pour protéger le contingent canadien advenant que la situation s'aggrave à cet endroit et crée un plus grand danger?

L'hon. M. Martin: Comme le représentant le sait, une fois que le gouvernement et le Parlement du Canada approuvent la participation du pays à une force de l'ONU, le commandement et la ligne de conduite de la force relèvent de son commandant, suivant les directives du secrétaire général et du Conseil de sécurité. C'est l'attitude qu'on adoptera dans le présent cas, comme en d'autres circonstances antérieures.

Comme mon collègue le ministre de la Défense nationale l'a signalé l'autre jour, on a établi des plans à ce sujet, en cas d'événements imprévus. Toutefois, je ne voudrais pas que cette dernière réponse donne lieu de croire que la situation ne s'est pas améliorée, à mon avis, par suite des efforts des dernières 48 heures. Au contraire, je crois que les choses se sont améliorées.

L'hon. Gordon Churchill (Winnipeg-Sud-Centre): Une question supplémentaire au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. A-t-il reçu, il y a deux jours, des renseignements directs des autorités des Nations Unies ou du commandant canadien à Chypre, selon lesquels trois Canadiens auraient été battus et retenus prisonniers par les Chypriotes, ou en a-t-il été informé, comme nous, par le *Globe and Mail* d'aujourd'hui?

L'hon. M. Martin: Monsieur l'Orateur, je l'ai appris de notre haut commissaire à Nicosie.

L'hon. M. Churchill: Une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je demande au premier ministre suppléant s'il n'aurait pas mieux valu, puisque le ministre avait les renseignements, informer la Chambre hier du péril qui menace nos soldats canadiens à Chypre, plutôt que de laisser la chose en suspens?